

La Parole de l'Enfant

Objectifs :

- Mieux entendre, écouter et comprendre les enfants
- Prendre davantage en compte la parole de l'enfant tout au long de son développement.
- Améliorer la communication avec les enfants

Public cible :

Les professionnels en destination d'actions pour les parents, mais aussi pour ceux qui accompagnent les enfants dans leurs loisirs, leur scolarité, leur santé, ou dans leur parcours avec les institutions et la justice, et les parents.

Contenu : Définir la parole de l'enfant

- ✓ Qu'est-ce que la parole de l'enfant ?
- ✓ Enfant « être » de langage, Quelle parole avant le langage ?
- ✓ Construction de la relation Parents-Enfants.
- ✓ Laisse-t-on s'exprimer les enfants ?
- ✓ Écoutons-nous les enfants ?
- ✓ Prenons nous en compte sa parole dans tous les actes du quotidien, dans les situations de violences conjugales, et intrafamiliales.

La parole de l'enfant dans différents domaines :

- ✓ La crèche
- ✓ L'école
- ✓ Les lieux de santé
- ✓ Les loisirs
- ✓ La Différence : handicap, sexe, personnalité, culture,
- ✓ La famille – Le couple
- ✓ La protection de l'enfance



Bien Vivre Ensemble



Fête des droits de l'enfant 2015



Fête des droits de l'enfant 2015

La Parole de l'Enfant

*Infans = « celui qui ne parle pas » ?
« celui qui n'est pas écouté... ?*

Mis en forme : Droite : 0,5 cm

Mis en forme

Mis en forme : Taquets de tabulation : 12,75 cm,Gauche

Mis en forme : Retrait : Gauche : -0,25 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0,5 cm

Mis en forme : Droite : 1 cm, Taquets de tabulation : 12,75 cm,Gauche

Mis en forme : Police :12 pt

Mis en forme : Taquets de tabulation : 12,75 cm,Gauche

Jeudi 4 mai 2017 de 8h45 à 17h30

Salle de conférence du Conseil Départemental
Boulevard Georges Chauvin
27000 EVREUX

En collaboration et en partenariat avec :



LA CAUSE DES ENFANTS, Association loi 1901, Membre de la Voix de l'Enfant, de la Ligue de l'Enseignement, 27, du COFRADE, Partenaire de la CAF de l'Eure, de la Mairie d'Evreux, de Louviers, de l'ARS et du Conseil Général de l'Eure.
Espace St Léger - 5 rue Vigor 27000 EVREUX - ☎02.32.33.18.88
✉ lacausedesenfants@orange.fr • <http://lacausedesenfants.asso-web.com>

Programme (à confirmer)

Accueil 8h30

- **8h45 - 12h30 : « Parole de l'Enfant, Protection de l'enfant, Justice »**
- **La Parole de l'Enfant en Protection de l'Enfance** : *Hélène Romano*, docteur en psychopathologie clinique HDR, psychothérapeute spécialisée auprès des blessés psychiques, expert près des Tribunaux.
- **La Parole de l'Enfant en Justice** : Marie LE GALL, Substitut du Procureur de la République, Parquet des mineurs, Tribunal de Grande Instance d'EVREUX
- **La Parole de l'Enfant** Cellule d'Information Préoccupante du département.

Pause déjeuner

- **14h 17h30 « Illustrations de la Parole de l'Enfant dans sa vie quotidienne »**

Le Film des enfants : *Est-ce que tu crois que les grandes personnes t'écoutent ? Comment ? Te laissent-ils t'exprimer ? Des enfants de tous les âges, de la ville, de la campagne, ont été interrogés sur la Parole de l'Enfant. Réalisé par les Francas*

- **Définir La Parole de l'Enfant introduction** : *Jean Louis Mayaud*, psychanalyste.
- **La parole de l'enfant à la crèche**
- **La parole de l'enfant dans son parcours de santé**
- **La parole de l'enfant à l'école**
- **La parole de l'enfant en situation de handicap et dans les loisirs**

Échanges avec le public.

17h15 17h30 Synthèse de la journée

Des temps d'échanges avec la salle ponctueront les interventions. La journée sera animée par Julien Boscher, directeur adjoint CCAS Evreux, et Nathalie LETORT, chargée de projets, la Cause des Enfants



BULLETIN D'INSCRIPTION

**Colloque : La Parole de l'Enfant
Mardi 4 mai 2017**

A RETOURNER avant le 24 avril 2017

Par courrier accompagné de votre règlement à :

**La Cause des Enfants
Espace St Léger 5 rue Vigor
27000 EVREUX**

NOM : _____

PRÉNOM : _____

PROFESSION : _____

ORGANISME ET LIEU : _____

Adresse @ : _____

Mis en forme : Retrait : Gauche :
0,75 cm

Mis en forme : Droite : 0,5 cm

☎ : _____

📧 : _____

Les places sont limitées. Les inscriptions seront faites par ordre chronologique. Une liste d'attente pourra être réalisée en cas de désistement annoncé.

Coût de la journée : 30€

Déjeuner sur place (buffet léger) : oui non

Gratuit pour les adhérents.

Le règlement fait confirmation d'inscription :

Par chèque (à l'ordre de la cause des enfants) :

Par mandat administratif :

(Envoyer votre règlement en même temps que votre inscription à l'ordre de la Cause des Enfants).

La Cause des Enfants N° d'activité organisme de formation continue : 23 27 01824 27

Mis en forme : Retrait : Gauche :
0,75 cm